

## ARRETE N°DFPA 2023- 23 – Direction de la Formation Professionnelle et Apprentissage

- Vu les livres VI et VII du code de l'éducation,  
Vu les statuts de CY Cergy Paris Université

**LE PRESIDENT de CY Cergy Paris Université**

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Le jury du Diplôme Universitaire Criminalistique est composé comme suit, pour la session du **lundi 26 juin 2023**.

**Président du jury** : Johanne LEROY-DUDAL : Co-responsable de la formation, Enseignante-chercheur en biologie à CY Cergy Paris Université

**Membres :**

- Frédéric BRARD : Co-responsable de la formation - Colonel, Adjoint au chef de « Division Criminalistique Identification Humaine, PJGN
- Philippe DAVADIE : Colonel – Directeur de l'enseignement et de la recherche au PJGN
- Damien SEYER : Maître de conférences en Microbiologie à CY Cergy Paris Université – Directeur du Département de Biologie, Institut Sciences et Techniques

**Article 2 :**

La directrice de la formation professionnelle et apprentissage et la directrice générale des services de CY Cergy Paris Université sont chargées, chacun en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Cergy, le 26 juin 2023  
Le président,



Laurent GATINEAU